

PROGRAMME DE FORMATION

L'atelier de créativité à partir de matériaux naturels et récupérés

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, social et éducatif en charge d'animations et désirant proposer aux usagers/patients un atelier de création à partir de matériaux récoltés dans l'environnement naturel ou non et recyclés.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 9 p.

Objectifs de la formation

Concevoir et animer auprès de patients/usagers un atelier de créativité en travaillant à partir de matériaux et d'objets récupérés, auxquels on redonne vie par l'art.

Encourager le sens inventif et créatif des participants à un atelier en intégrant les préoccupations écologiques dans le processus de création.

Programme

"• L'art de la récupération et du recyclage : inventaire.

- Combiner des matériaux multiples et peu onéreux.
- Découvrir des matériaux peu usités et/ou explorer des matériaux nouveaux.
- Les mises en boîtes : de l'aplat au volume.
- Réalisation d'un Ready-Made à partir d'objets du quotidien.
- Combinaison de matériaux hétéroclites.
- Travail en individuel et en groupe pour la réalisation de mobiles.
- Conception et expérimentation d'ateliers conçus en fonction des contraintes de matières ou matériaux récupérés, de budget, pour des patients et résidents."

Méthodes et supports

Apports méthodologiques et exercices. Échanges et reprises de pratiques.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.